LA POSTE

Poste CH SA
Réseau postal et vente
Viktoriastrasse 21
Case postale
3030 Berne

N° tél. 058 386 66 19
Fax 058 667 33 62
www.poste.ch

AGC (Dercom + Syndic)

VILLE DE LAUSANNE
26 FEV. 2015
SECRÉTARIAT MUN.

PV1, Viktoriastrasse 21, Case postale, 3030 Berne

Ville de Lausanne
Municipalité
Place de la Palud 2
Case postale 6904
1002 Lausanne

Date	23 février 2015
Votre communication	Lettre du 20 février 2015
Personne de contact	Roger Roggensinger
E-Mail	roger.roggensinger@post.ch
Sélection directe	058 386 66 19

Transformation en agence de l'Office de poste de Lausanne 21 Grangette

Monsieur le Syndic,
Madame, Monsieur,

Votre lettre du 20 février 2015 nous est bien parvenue et a retenu toute notre attention.

Lorsque nous communiquons le remplacement d'un office de poste par une solution alternative, il arrive parfois que nous rencontrions des échos de contestation. Notre expérience nous a montré qu'il s'agit avant tout de réactions émotionnelles liées à la perte d'un acquis et de craintes vis-à-vis d'une situation future inconnue. De nombreuses explications quant à la nouvelle structure sont données en amont, mais c'est véritablement une fois la solution mise en place et testée par la clientèle concernée qu'elle est acceptée et appréciée (les résultats de nos sondages de satisfaction en sont la preuve).

Nous comprenons votre rôle par rapport aux exigences que vous avez envers votre Conseil communal d'une part, et vis-à-vis des pétitionnaires d'autre part (lesquels sont certainement en grande majorité des habitants de votre commune). Cependant, nous pouvons vous assurer que la solution d'agence postale auprès de la pharmacie des Grangettes représente la solution la mieux adaptée à la demande en prestations postales relevée aux guichets de l'office de poste de Lausanne 21 Grangette. A souligner également qu'une collaboration avec un commerce local contribuera à conserver un quartier vivant et offrira un dynamisme nouveau à la pharmacie.

En l'état actuel de la mise en place de cette nouvelle desserte postale pour le quartier, il nous est impossible de retarder la mise en exploitation prévue le lundi 16 mars 2015. Nous restons convaincus que le modèle d'agence postale saura pleinement satisfaire aux exigences de la population locale et nous vous remercions pour la confiance témoignée lorsque vous nous avez donné votre accord en octobre 2014.

Notre responsable régional, Monsieur Christian Jacquier, se tient à l'entière disposition de Monsieur le Syndic pour organiser une rencontre afin d'examiner ce dossier.

Veuillez agréer, Monsieur le Syndic, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Avec nos meilleures salutations

Poste CH SA
Réseau postal et vente

F. Huber

Franz Huber
Membre de la direction du groupe

Franz Horn

Franz Horn
Responsable Design du réseau